



District du Gers de Football

ASSEMBLEE GENERALE

du 05 DECEMBRE 2025 à 19h30

à PANASSAC (32140)

Le 5 décembre 2025 à 19h30, dans les locaux de la salle des Fêtes de PANASSAC, les clubs du District du Gers de Football se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président et conformément aux articles 18 et 30 des statuts.

Il est dressé une feuille de présence, signée par chaque membre de l'Assemblée.

1. **CLUBS PRESENTS** : U.S. AIGNAN – U.S. AUBIET – ARRATS ARÇON F.C. – AUCH FOOTBALL – F.C. CASTERA VERDUZAN COLOGNE F.C. – CONDOM F.C. – U.S. DURAN – EAUZE F.C. – A.S. FLEURANCE LA SAUVETAT – FORZA L.S.J. – E. F. LLM DU SAVES – ET.S. GIMONT – F.C. L'ISLE JOURDAIN – A.A. LAYMONTTOISE – U.S. LECTOURE – LOMBEZ O.F.C. – A.S. MANCIET – MAUVEZIN F.C. – U.S. MIRADOUX – F.C. MIRANDE – A.S. MONFERRAN SAVES F.C. PAVIE – U.S. PAULHAC STE RADEGONDE – R.S. PESSAN - PESSOULENS A.C. – RBA FCF - F.C. RISCLE – S.C. SARAMON - SAINTE CHRISTIE PREIGNAN A.S. – AM. S SARRANT – A.S. SEGOUFIELLE PUJAUDRAN - U.S. SIMORRE S.C. SOLOMIAC – S.C. SAINT CLAR – ESP.S. SAINT SAUVY - SUD ASTARAC SEISSAN – J.S. TOUGET – UNITED F.C.A. VAL D'ARROS ADOUR – U.A. VIC FEZENSAC.

2. **CLUBS ABSENTS** : Néant

3. **VERIFICATION DU QUORUM**

Clubs convoqués : 41 pour 120 voix

Clubs présents ou représentés : 41 pour 120 voix

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer (article 12.5.3 des Statuts).

4. **COMITÉ DIRECTEUR** :

MM. BOISSARD – BRANA – BONASSIES – DELVAL - DIOUF – HONTANX - LAFARGUE – LINÉ - MÉAU – MIANI – RÉQUÉNA – SAHRI – SAINT YGNAN – THORIGNAC – VIGUIER.

Mmes CARMARAN – GRIMAL – HONTANX - REIGNAUD – THORE.

Excusés : MM. ADER – CAMILLO – MAGALHAES - RAZAFIMBAHOAKA – VELILLA

5. **Assistent à l'assemblée** :

M. Patrice MARSEILLOU, CTD PPF District.

M. Christophe MARROUAT, CTD DAP District.

Mme Katy DELMOTTE, Secrétaire du District.

Mme Yvette CASTAGNET, cooptée Commission valorisation des bénévoles.

M. Guy VAVASSORI, coopté Commission des finances.

Excusé : Frédéric HEBRARD, CTA District

6. **PERSONNALITES PRESENTES** :

M. Guy GLARIA, Président de la Ligue de Football d'Occitanie.

M. Jean-Luc DAMIOT, Commissaire aux comptes.

Mme. Nadine CANTON-DARNAU, Service Jeunesse, sport et vie associative.

Mme. Françoise CASALÉ, Conseillère Départementale canton Astarac Gimone

Mme Isabelle EXILARD, Maire de PANASSAC
M. Pierre LAFFORGUE, Maire de BEZUES BAJON
M. Karel ESTELA, représentant le CAPG
M. Julien LAFARGUE, représentant du CDOS 32

EXCUSÉS :

M. Philippe DUPOUY, Président du Conseil Départemental
M. David TAUPIAC, Député 2^{ème} circonscription du Gers



L'Assemblée est dirigée par Monsieur Claude REQUENA, Président du District de Football du Gers. Il rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 19h30 : accueil et émargement des clubs
- 20h00 : ouverture de l'A.G. par le Président du District – Présentations des personnalités

Assemblée Générale Ordinaire :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 Juin 2025 à PAVIE, publié le 22 juillet 2025.
- Intervention du Président du District.
- Comptes annuels :
 - Rapport financier du Trésorier Général portant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025 ;
 - Rapport du Commissaire aux Comptes ;
 - Approbation des comptes et des opérations de l'exercice-affectation du résultat.
- Présentation de 11TeamSports.
- Remise des médailles LFO et plaquettes District.
- Remise des récompenses aux champions 2024/2025
- Statut de l'Arbitrage
- Questions diverses
- Interventions des personnalités.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Monsieur Claude REQUENA, Président du District du Gers de football :

- Ouverture de l'Assemblée
- Remerciements aux personnes présentes.
- Minute de silence.
- Présentation des invités et personnalités.
- Le Président soumet à approbation le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 juin 2025 à PAVIE

En l'absence d'observation, ledit procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Le club de **Sud Astarac-Seissan** représenté par **Jean-Christophe DUTREY** s'est dit heureux et honoré de recevoir le district dans cette salle de Panassac. Il a exprimé sa gratitude à tous les bénévoles du club qui œuvrent sans compter pour son bon fonctionnement.

Rapport moral du Président du District :

Le président **Claude REQUENA** prit la parole pour présenter deux constats qui doivent appeler à des forces de proposition afin d'apporter des solutions. La baisse nationale des effectifs au niveau national n'échappe pas à notre département et le football féminin qui semble en difficulté. Il a ensuite exposé la **feuille de route pour 2025/2026** avec les points principaux autour de la **transition des championnats seniors**, la finalisation des **championnats territoriaux jeunes**, la nouvelle dynamique de **l'arbitrage**, les **incivilités** dans lesquelles nous sommes tous acteurs et tous responsables et la relance du **football féminin**. **Claude REQUENA** a **remercié le comité directeur** et les **salariés** du district pour leur **travail bienveillant pour la vie du football dans le GERS**. Bien sûr, il a mis en valeur ces bénévoles qui sont le maillon fort de tous ces clubs. **Bénévoles ne lâchez rien ! Nous sommes tous des bénévoles**, a-t-il dit.

APPROBATION DES COMPTES 2024/2025

Monsieur Boucar DIOUF, Trésorier Général du District :

Présentation du bilan et compte de résultat de la saison 2024-2025 (**ANNEXE 1**) et lecture du rapport financier (**ANNEXE 2**).

Monsieur Jean-Luc DAMIOT, Commissaire aux comptes :

Audit réalisé sur les comptes qui viennent d'être présentés. En conclusion de ces contrôles, il est certifié que les comptes 2024-2025 sont conformes aux règles et principes comptables, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du District à la fin de cet exercice (**RAPPORT COMPLET ANNEXE 3**).

M. DIOUF reprend la parole pour l'offrir à tout membre de l'Assemblée qui désirerait la prendre.

En l'absence de toute question ou observation, il soumet aux voix les résolutions ci-après.

Première résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels et entendu lecture du compte rendu financier du Trésorier et des rapports du Commissaire aux comptes, approuve dans toutes leurs parties, lesdits rapports, le bilan, le compte de résultat et l'annexe tels qu'ils ont été présentés pour l'exercice clos le 30 juin 2025.

L'Assemblée approuve en conséquence les opérations et les actes de gestion accomplis par le Comité Directeur au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait, et lui donne quitus de son mandat pour cet exercice.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale constate un résultat net excédentaire de **16 529.04€** qu'elle décide d'affecter au compte de réserve destiné aux projets associatifs dont le solde positif est ainsi porté à hauteur de **395 967.32€**.

Ces deux résolutions soumises aux voix de l'Assemblée, sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

Caisse de solidarité

- Opérations de l'exercice (**ANNEXE 4**)

Fonds d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A.)

- Tableau récapitulatif des aides accordées (**ANNEXE 5**)

PRESENTATION 11TEAMSSPORTS

Notre **partenaire 11TEAMSSPORTS** qui est attaché au NAMING de la D1 a présenté sa société et sa volonté d'accompagner le football gersois dans les meilleures conditions. Il a procédé à une **tombola** à l'issue de laquelle 5 clubs Gersois ont été récompensés avec des lots divers et sympathiques.

MISE A JOUR DES STATS

Article 13.7 Fonctionnement

Le Comité de Direction se réunit au moins cinq (5) fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

(...)

Les membres du Comité de Direction, ainsi que toute personne appelée à assister ses réunions, sont tenus à la discrétion à l'égard des informations présentant un caractère confidentiel et de ces données comme telles par son Président.

Le District veille à prévenir et à gérer toute situation de conflit réel, potentiel ou apparent, pouvant exister entre ses intérêts et les intérêts personnels ou professionnels de l'un des membres du Comité de Direction, de l'un des membres des commissions du District, des collaborateurs ou de toute personne agissant au nom du District.

Lorsqu'un membre du Comité de Direction a connaissance d'un conflit d'intérêts, réel, potentiel ou apparent, dans lequel il pourrait être impliqué, il en informe sans délai le Comité de Direction et s'abstient de participer aux débats et de voter sur la délibération concernée. Ce principe s'applique également à tout membre d'une commission du District se trouvant dans une telle situation, qui doit alors en informer sans délai ladite commission et s'abstenir de participer aux débats et de voter sur l'affaire concernée.

RENOUVELLEMENT DE LA DELEGATION DES CLUBS DU DISTRICT

- **Titulaires :**
 - BERNARDEAU Georges
 - MEAU Stéphane
 - PERONI Guillaume
 - REQUENA Claude
 - THORE Brigitte
- **Suppléants :**
 - BRANA Franck
 - REIGNAUD Sandrine
 - COURNOT Alexandre
 - LAHILLE Yannick

REMISE MEDAILLES ET PLAQUETTES

- **Plaquettes du District :**
 - BOISSARD Olivier : Cœur de Gascogne & District
 - CHAHID Younes : CONDOM F.C.
 - DELVAL Kévin : Président de l'UNAF 32 & District
 - HONTANX Solenne : F.C. RISCLE & District
 - MARTINET Ludovic : LOMBEZ Olympic F.C.
 - POULVET Sabien : S.C. SARAMON
 - PUYANE Fabrice : MAUVEZIN F.C.
 - SIS David : AUCH FOOTBALL
 - TONY Julien : U.S. PAUILHAC ST.R.
 - VERNHES Guillaume : U.S. LECTOURE
- **Médailles de Bronze Ligue:**
 - ANGELI Alexandre : U.S. AUBIET
 - AURENSAN Maxime : U.S. AIGNAN
 - CAPDEVILLE Fabien : SUD ASTARAC SEISSAN
 - CAZAC Franck : F.C. L'ISLE JOURDAIN
 - DIOUF Boucar : SCP AS & District

- GOUX Christophe : U.S. DURAN
- LAFARGUE Julien : F.C. MIRANDE & Vice-Président du District
- MOTHES Laure : A.S. MONFERRAN SAVES
- **Médailles d'Argent Ligue:**
 - CAMILLO Serge : District
 - DUCOS Vincent : VAL D'ARROS ADOUR
 - MARROUAT Christophe : CTD DAP du District
 - REIGNAUD Sandrine : U.S. AIGNAN & Vice-Présidente Déléguée du District
 - VIEL Claude : U.S. AUBIET
- **Médailles d'Or Ligue :**
 - GONZALEZ Fany : F.C. PAVIE & District
 - LAFFORGUE Pierre : SUD ASTARC SEISSAN
 - VIOTTO Gilles : SCP AS

REMISE DES LABELS ET DOTATIONS

- **Label FFF Ecole de Foot 2025-2028**
 - Excellence : F.C. PAVIE
 - Espoir : U.A.V. VIC FEZENSAC
- **Label Départemental Ecole de Foot 2025 :**
 - A.S. FLEURANCE LA SAUVETAT

PALMARES 2024-2025 ET REMISE RECOMPENSES

- **SENIORS Masculins & Féminins**
 - Champion D1 : SCP AS
 - Champion D2 : MAUVEZIN F.C.
 - Champion D3 : A.S. SARRANT
 - Championnat Départemental Féminin à 8 : F.C. RISCLE
 - Futsal Féminin : EAUZE F.C.
- **JEUNES U17**
 - U17 Territoire : Entente A.J.A. (Eauze – Vic Fezensac - Castéra Verduzan)
 - U17 D2 : Entente NORD LOMAGNE (ASFLS – St Clar – Pauilhac – Miradoux – Lectoure)
- **JEUNES U15**
 - U15 Territoire : PAVIE
 - U15 D2 : Entente GERS FOOT SUD (FORZA LSJ – MIRANDE – SUD ASTARAC SEISSAN – SIMORRE)
 - U15 D3 : Entente COLOGNE MAUVEZIN
- **JEUNES U13 :**
 - U13 D1 : F.C. L'ISLE JOURDAIN
 - U13 D2 : Entente E.S.A. (VAL D'ARROS ADOUR – MANCIET – AIGNAN - RISCLE)
- **Trophée de la meilleure buteuse 2024/2025 :**
 - Fanny HERVOUET : COLOGNE F.C.

STATUT DE L'ARBITRAGE

EVOLUTION DU STATUT DEPARTEMENTAL

Objectif : Valoriser le poste d'arbitre assistant accrédité (AAA)

Réflexion menée sur les éléments modifiables à notre échelle, en continuité des évolutions votées lors de l'AG d'Eauze (voir PV du 15.10.2025)

Zoom sur la prise en compte des AAA

- Bénévoles ayant assistés à la formation dispensée par le District
- 1 formation par an / 1^{er} trimestre de la saison
- Edition d'une liste officielle

Ce à quoi cela donne droit :

- Dotation d'un maillot spécifique et d'une carte d'accréditation
- 1 muté(e) supplémentaire, autorisé(e) UNIQUEMENT dans les compétitions départementales, *quel que soit le nombre d'AAA formé dans le club*
- Identification de l'équipe choisie par le club suivant condition définie dans le PV

Conditions de prise en compte

- Participation d'au moins 1 AAA du club à 12 matchs officiels
- Validité de l'accréditation : renouvellement de la formation toutes les 3 saisons

Liste des Arbitres Assistants Accrédités – formation du 10 octobre 2025 :

- U.S. AIGNAN : LASSAGNE Didier
- ARRATS ARÇON F.C. : DAUDIRAC Sylvie - SABOUKI Mouhamadi
- U.S. AUBIET : RUMEAU Christophe – VIEL Cédric
- FORZA LSJ : LESCURE Jean-Philippe
- MAUVEZIN F.C. : LANNOY Hervé – DA SILVA BERNADO Nuno
- A.S. MONFERRAN SAVES : BRUX Patrick – LASIO Jérôme
- U.S. PAULHAC ST.R. : MARCHINI Frédéric
- RBA F.C.: DUMONT Jérôme – BERNADEAU Georges
- S.C. SARAMON : DASTUGUE René
- SUD ASTARAC SEISSAN : DUTREY Jean-Christophe
- U.A. VIC FEZENSAC : LAROCHE David – LASSAUX Noa – BARRIEU Quentin

CHAMPIONNATS TERRITORIAUX 2026-2027

Un peu d'histoire, ... et quelques repères :

Le TERRITOIRE, ... c'est pas nouveau !

- Cette notion de Territoire a été mise en place dès la saison 2021/22 suite à la réorganisation des compétitions jeunes préconisée par la Fédé avec l'application d'une pyramide suivant un principe de « glissement générationnel »
- Concerne les compétitions JEUNES Garçons Foot à 11 : Palier d'accession en Ligue.
- Elaboré et mis en place en mai/juin 2021 entre les districts du 31(09), 32 et 65.
- U14T, U15T, U17T (+ Embryon U16T cette saison)
Ça reste du domaine des Districts qui en assurent la Gestion.

Particularité des U14T

- Saison entière en Territoire, ... mais 2 phases distinctes !
- Engagement libre des clubs - L'organisation est pilotée par le district de la HG
- A mi-saison, accession de 1(/12) équipes en U14R. La 2^{ème} phase, ... c'est pour le « Fun »

Particularité des U15T et U17T

- Demi-saison, de janvier à mai pour 1 accession (/12) en U16R2, et 1(/6) en U18R2
- 1^{ère} phase en District – (Pour le Gers, qualification de 3 équipes en U15T, et 2 en U17T)
- Une 3^{ème} phase de play-off a été abandonnée depuis

Les territoires officiels de la LFO :

La constitution en TERRITOIRE des districts de la Ligue d'Occitanie

- T1 : Haute Garonne
- T2 : Hérault
- T3 : Aveyron / Tarn / Tarn et Garonne / Lot
- T4 : Gard / Lozère
- T5 : Hautes Pyrénées / Gers / Ariège
- T6 : Aude / Pyrénées Orientales

Répartition des Engagements / Accession par Territoire pour 2026/2027

Territoires	Engagements U14R	U14T => 15R	U15T => 16R	U16T => 17R	U17T => 18R
T1	12	3	2	1	1
T2	12	2	2	1	1
T3	7	3	1	1	1
T4	6	2	1	1	1
T5	5	1	1	1	1
T6	6	1	1	1	1
Total	48	12	8	6	6

Le championnat Ligue :

Actuellement

- U14R1 (4*12)
- U15R1 (3*12)
- U16R1 (2*12), U16R2(2*12)
- U17R1 (3*10)
- U18R1 (2*10), U18R2(2*12)

Particularité des U14R

- Saison en 2 Phases
- Poules formées des clubs en U14R en fin de saison précédente
- Accession/Descente de 12 équipes à mi saison => Le maintien en U14R se joue en début de saison sur 4 ou 5 mois, de Sept à Déc.

Saison 2026/2027

- U14R (4*12)
- U15R (4*12)
- U16R (3*12)
- U17R (3*12)
- U18R (3*12)

Pour toutes les catégories

- 1 seul niveau
- 1 seule phase
- 3 (ou 4) poules de 12

Particularité des U14R

- Saison en UNE seule Phase
- Max 3*U13
- Engagement des équipes (48) au vu d'un cahier des charges issu des U13
- 5 équipes pour le T5 (mini 1 / district)

Le cahier des charges pour les U14 :

Le cahier des charges comprend des critères de structuration du club et des critères sportifs

Critères de structuration

- Labellisation
- Encadrement technique
- Fidélisation de la catégorie U13
- Nb d'équipes d'U14 à U18 du club
- Responsable préformation

Critères Sportifs :

Nombre de licencié U13
Niveau de l'équipe U13
Festival U13 Pitch
...

La détermination de la cotation des différents critères et les précisions d'appréciation seront fixées définitivement par le Comité de direction avant le début de la saison.

Le dépôt des candidatures devra être déposé par les clubs au plus tard le 31 mai de la saison en cours.

Chaque territoire réalisera le classement hiérarchique des clubs en fonction de ces critères, pour déterminer les équipes retenues en U14R, ... et les suivantes en U14T.

Territoire, ... un palier entre District et Ligue :

Rappel : Actuellement

- Territoire articulé autour du 31-09, 32, 65
- U14T (1*10)
- U15T(1*10)
- U16T (Embryon)
- U17T (1*6)

U14T

- Engagement libre des clubs
- Saison en 2 Phases, ... la 2^{ème} pour le « Fun »
- Accession en U14R à mi saison

U15T

- 1^{ère} phase District ; 32 = Qualif de 3 équipes
- 2^{ème} ph en T = Le 1^{er} /10 accède en Ligue

U17T

- 1^{ère} phase District ; 32 = Qualif de 2 équipes
- 2^{ème} ph en T = Le 1^{er} /6 accède en Ligue

Saison 2026/2027

- T5 = Territoire avec le 09, 32, 65 (+31 !)
- U14T (1*10)
- U15T (1*10)
- U16T (1*10)
- U17T (1*10)
- U18T (1*10)
- Mise en place d'un comité de gestion

Pour toutes les catégories

- UNE seule phase sur TOUTE la saison
- Palier d'accession en Ligue
- Niveau intermédiaire (descente de Ligue)

Nouveauté pour les U14T

- UNE seule phase , ... avec 5*U13 Max
- Accès 🏠 U15R, et/ou suite en U15T
- Engagement avec cahier des charges (Idem U14R) ; Mini UNE équipe / District

Montée / Descente Territoire :

Composition des Poules Territoire							Catég	Poules	En fin de saison		
Régional	Territoire	District	09	31S	32	65			Accession	Maintien	Maint*/Desc
Non retenus U14R => Classé/critères av mini ?		10	1 +		1 +	1 +	U14T	1*10	1 : U15R1	2à8 : U15T	9,10 : U15T*/D
X desc U14R	(9-X) U14T	(+1 ?)					U15T	1*10	1 : U16R1	2à8 : U16T*/D	9,10 : en U17D
X desc U15R	(7-X) U15T	3*U15D	1		1	1	U16T	1*10	1 : U17R1	2à8 : U17T	9,10 : U17T*/D
X desc U16R	(9-X) U16T	(+1 ?)					U17T	1*10	1 : U18R1	2à8 : U18T*/D	9,10 : en U19D
X desc U17R	(7-X) U17T	3*U17D	1		1	1	U18T	1*10	1à10 : U19T (ou Senior District)		

T* : Equipe maintenue en Territoire en catégorie d'âge supérieure après déduction des descentes de Ligue
 (+1 ?) : Complément à faire s'il n'y a pas de descente de Région, ou s'il y a des défections d'équipe.
 1+ : Engagement minima d'une équipe U14T par district (*minima à valider*)

INTERVENTIONS DES PERSONNALITES

Mme **Isabelle EXILARD**, maire de PANASSAC, eu quelques mots d'accueil chaleureux à l'encontre du District qu'elle reçoit dans son village **11 ans après jour pour jour**. Dans ses propos, elle a largement valorisé le bénévolat dont la journée nationale est le 5 décembre et a souhaité une reconnaissance nationale par la mise en place d'un statut.

Julien LAFARGUE est intervenu en tant que **membre du CDOS** (Comité Départemental Olympique et Sportif) pour valoriser le bénévolat et l'engagement admirable et silencieux de ces hommes et femmes sans qui nous n'aurions pas d'assemblée ce soir.

Guy GLARIA président de la **Ligue de Football d'OCCITANIE** a salué le rôle essentiel du bénévole. Une colonne vertébrale des clubs avec un accent de convivialité important. Relais de la FFF il a indiqué le poids financier placé pour le football amateur sur les 3 prochaines années.

Mme **Françoise CAZALE** vice-présidente du conseil départemental qui représentait Philippe Dupouy excusé a prononcé à son tour quelques mots en montrant tout son attachement au football Gersois et à son esprit Gersois. Ce Football qui est un vecteur essentiel de transmission de valeurs sociales. Elle a profité de cette occasion pour réaffirmer l'engagement du Conseil départemental auprès du District de Football. Elle a salué tous les sacrifices personnels faits par les bénévoles sans qui rien ne serait possible. Ils amènent ce lien social qui rassemble les habitants de villages en restaurant et fortifiant les valeurs humaines.

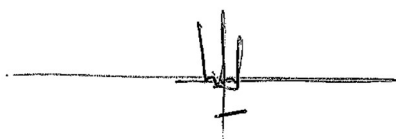
Mme **Nadine CANTON-DARNAUD** représentant l'Etat par son poste d'inspectrice de la Jeunesse et des sports a donné quelques informations autour de la prévention de toutes violences dans le sport, la déclaration de tous Week end sportif. En ce jour du 5 décembre, elle a souhaité placer un accent sur le rôle des bénévoles généreux et engagés en soulignant sa sympathie vis-à-vis de ces hommes et de ces femmes.



L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée à 21h45 et remercie l'assistance à qui il souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

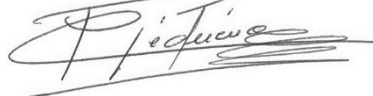
Le Trésorier Général
Boucar DIOUF

A stylized signature consisting of several vertical strokes and a horizontal line, written over a horizontal line.

Le Secrétaire Général
Jean-Pierre BONASSIES

A stylized signature with a large, circular flourish and the name 'Bonassies' written in cursive.

Le Président
Claude REQUENA

A stylized signature with a large, circular flourish and the name 'Requena' written in cursive.